Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".

SANTÉ PUBLIQUE - ÉPIDÉMIOLOGIE

Faut-il se faire dépister avant les fêtes ? les recommandations de l'ARS Paca à toute la population

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 18/12/2020

COVID-19 : FAUT-IL SE FAIRE DÉPISTER AVANT LES FETES ?

A l'approche des fêtes de fin d'année, de nombreuses personnes souhaitent se faire dépister pour pouvoir retrouver leurs familles. Comme depuis le début de la crise, les tests doivent être utilisés avec précaution et raison.

Les publics prioritaires

Le test Covid-19, qu'il soit RT-PCR ou antigénique, doit toujours être privilégié pour les personnes ayant des symptômes ou les personnes contacts. Si des personnes souhaitent voir leurs familles et qu'elles ont pu être exposées au virus (absence de télétravail, retrouvailles avec des amis sans respect des gestes barrières, maintien d'un niveau d'interactions sociales important etc.), elles peuvent se faire tester quelques jours avant les fêtes, par test RT-PCR de préférence (en s'isolant jusqu'aux résultats).

Pour autant, un test ne constitue pas une garantie d'immunité. D'une part parce que des "faux négatifs" sont toujours possibles (c'est-à-dire un résultat négatif alors que le patient est bien infecté par le virus et qu'il peut donc transmettre la maladie à d'autres personnes). D'autre part parce qu'être négatif un jour ne constitue pas une barrière contre une contamination les heures et jours suivants.

C'est pourquoi, il faut rester prudent et continuer à respecter les gestes barrières en présence de la famille et des amis : limiter le nombre de convives à 6 adultes, éviter les rassemblements trop importants, continuer à porter le masque, à se laver les mains, éviter les embrassades même si la tentation est très forte en cette période de retrouvailles et aérer régulièrement les locaux.

Si vous décidez de faire un test, et afin de ne pas entrainer une saturation de l'offre des tests, la bonne pratique est de prendre rendez-vous : cela permet d'une part d'éviter une attente trop longue mais aussi de pouvoir discuter avec un professionnel de santé qui saura vous conseiller. En attendant les résultats du test, isolez-vous ou respecter scrupuleusement la distance avec les personnes que vous côtoyez. Tous les lieux de dépistage sont à retrouver sur le site sante.fr.

« *S'il vous plaît, n'utilisez pas le test comme une sorte de totem d'immunité, c'est risqué pour vous, c'est risqué pour vos proches et pour tous ceux qui auront réellement besoin de se faire tester, parce qu'ils sont malades symptomatiques ou cas contact avant la période de Noël.* »
Olivier Véran

« *Le danger serait que 20 personnes (…) qui ont prévu de partager un repas pour Noël, décident de se faire tester et en confiance, se retrouvent à table, arrêtent les gestes barrières, ne portent pas le masque, partagent le même foyer pendant plusieurs jours avec des personnes fragiles, pensant ne rien risquer, alors qu'en réalité, le virus est là et que le risque de transmission est réel* » Olivier Véran

Seuls l'isolement et le respect des gestes barrières garantissent l'absence de contamination. La meilleure garantie pour les fêtes est de les respecter scrupuleusement, et de maintenir une distance sociale dans les jours précédents les fêtes, au travail et en famille.

Tests antigéniques, tests RT-PCR : quelles différences ?

Le test antigénique s'adresse en priorité aux personnes symptomatiques :

- quand le test est réalisé dans un délai inférieur ou égal à quatre jours après le début des symptômes ;
- pour les personnes symptomatiques âgées de 65 ans ou plus, une consultation médicale et une confirmation par test RT-PCR sont recommandées.

Il est également possible de réaliser un test sur une personne asymptomatique, dans le cadre d'une démarche de diagnostic, si le professionnel l'estime nécessaire.
Les tests antigéniques sont également utilisés dans le cadre de dépistages collectifs organisés au sein de populations ciblées (lycées, usines, hébergements collectifs, Ehpad…), en cas de suspicion de circulation particulièrement active du virus (potentiel de contamination, prévalence, etc.)

Les personnes suivantes doivent être prises en charge par RT-PCR :

- les personnes contacts;
- les personnes symptomatiques lorsque les symptômes datent de plus de 4 jours;
- les personnes symptomatiques qui présentent un risque de développer une forme grave de la Covid-19 dont le résultat au test antigénique est négatif : une consultation médicale et une confirmation par test RT-PCR sont recommandées.
- les personnes asymptomatiques (sauf dépistage collectif ciblé pour trouver un cluster ou recommandation du professionnel de santé).

Même si les fêtes sont propices au relâchement, chacun d'entre nous aura un rôle essentiel à jouer et il est important de veiller au respect des règles sanitaires pour protéger les personnes les plus fragiles de notre entourage.

> TELECHARGER LE COMMUNIQUE

Dernière mise à jour le 21 décembre 2020

< PRÉCÉDENT ^ TOUTES LES ACTUALITES **SUIVANT >**